

Ville de Dunkerque

Rentrée scolaire 2019 dans les écoles dunkerquoises : les nouveautés mises en place par la Ville

Le 30/08/2019 par la Ville de Dunkerque

Le bon accueil et le confort d'apprentissage des petits Dunkerquois fait partie des priorités de la municipalité de Dunkerque.

Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque et Président de la Communauté urbaine, et Yves Pannequin, adjoint à l'éducation et à l'enseignement supérieur, ont, depuis le début du mandat, travaillé à l'amélioration du cadre scolaire et périscolaire à Dunkerque, comme lors de la mise en place de la refonte des rythmes scolaires et de la mise en place des après-midis libérés, ou bien encore en décidant de mettre en place régulièrement des repas issus des filières courtes dans les cantines.

La rentrée 2019 comportera elle-aussi son lot d'améliorations et de nouveaux dispositifs pour faire des écoles dunkerquoises des lieux toujours plus agréables, responsables et inclusifs.

Un parcours bilingue néerlandais/français à l'école maternelle Savary

Pour cette rentrée 2019, l'un des dispositifs novateurs imaginés par les élus concerne l'apprentissage de la langue néerlandaise dès le plus jeune

âge.

La ville de Dunkerque, en lien avec l'Education nationale, a décidé de mettre en place **une expérimentation de parcours bilingue français/néerlandais à l'école maternelle Savary (quartier de Rosendaël) pour la période de 2019 à 2022**. Cette expérimentation constitue une première dans le Département.

Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'un partenariat permettant de **développer l'offre de l'enseignement du néerlandais dans un territoire frontalier qui bénéficie d'une opportunité d'emplois aux Pays Bas et en Belgique**. Dans ce cadre, l'Education nationale et la Ville se sont engagées à mettre à disposition de l'école Savary divers moyens et matériels :

Les engagements de la ville de Dunkerque :

=> Mise à disposition de moyens informatiques facilitant l'enseignement bilingue et la mobilité virtuelle (tablettes et ressources numériques) et enrichissement de la bibliothèque de livres en langue néerlandaise, en concertation avec l'équipe enseignante ;

=> Recrutement d'une ATSEM maîtrisant le néerlandais ;

=> Organisation d'activités périscolaires en néerlandais sur différents temps, après l'école, et durant la pause méridienne. Ces activités seront aussi encadrées par des animateurs sensibilisés à cette démarche novatrice, dans le cadre d'un projet éducatif combinant ouverture sur le monde, musicalité, culture et jeux.

Les engagements de l'Education nationale :

=> Création d'un demi-poste d'enseignant bilingue néerlandophone

=> Recherche d'intervenants natifs dans le cadre d'échanges et autres intervenants néerlandophones (assistants de langue, animateurs)

=> Organisation de stages transfrontaliers avec des professeurs de langue de Flandre belge

Cette nouvelle démarche fera l'objet d'une évaluation dans 3 ans. Elle se poursuivra normalement lorsque les enfants atteindront l'âge de la scolarité à l'école Coquelle en élémentaire, puis au collège Paul Machy et au lycée Angellier, ces 2 établissements du second degré enseignant déjà le néerlandais.

La poursuite des ateliers linguistiques pour les 8 – 11 ans

La sensibilisation des élèves aux langues étrangères avait déjà été mise en œuvre à Dunkerque ; les élus ont en effet choisi de mettre l'accent sur cet apprentissage afin de leur donner toutes les chances de réussir dans un environnement ouvert sur l'international.

Poursuivant l'expérimentation engagée en 2018 dans les écoles publiques de Dunkerque, la Ville proposera de nouveau à partir du 2 octobre aux élèves de CE2, de CM1 et de CM2 des ateliers linguistiques gratuits.

Organisés en partenariat avec les animateurs de la maison de l'Europe, ces ateliers en langue anglaise et néerlandaise seront mis en place dans tous les quartiers en parallèle de l'accueil périscolaire, à tour de rôle dans les écoles élémentaires de la ville. Les élèves pourront ainsi s'initier à l'anglais et au néerlandais à travers des jeux, des chants et une sensibilisation à la culture du pays.

Une classe maternelle pour les enfants souffrant de troubles autistiques

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, la ville de Dunkerque a été sollicitée par l'IME du Banc Vert pour la création d'une classe maternelle destinée à accueillir 7 enfants présentant des troubles autistiques. Sensible aux enjeux d'inclusion et d'accueil des personnes souffrant de handicap, afin de soulager les familles, changer le regard sur le handicap et épanouir ensemble tous les enfants, la Ville s'est naturellement engagée dans ce projet en proposant l'ouverture d'une classe spécifique dans l'école maternelle des Glacis.

Dans le cadre de cette ouverture, l'IME du Banc Vert s'engage à recruter le personnel qualifié qui interviendra sur tous les temps scolaires et périscolaires et à fournir le mobilier spécialisé.

La Ville s'engage quant à elle à mettre à disposition des classes aménagées et à permettre l'accès des enfants aux espaces périscolaires du matin et du soir et à la restauration scolaire.

Dans le cadre du 3^e plan autisme, ce sont 5 UEMA sur les académies d'Amiens et de Lille qui ont été implantées. Dunkerque représentera la 6^e sur la région Hauts-de-France. La création de cette UEMA fera l'objet d'une convention Education nationale / Ville / Association des Papillons Blancs

A noter également dans le cadre de cette politique d'inclusion scolaire que la ville de Dunkerque accueille au sein de ses écoles 8 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) pour une centaine d'enfants.

L'entrée en vigueur de la scolarisation des enfants de 3 ans

La rentrée 2019/2020 sera aussi marquée par une évolution majeure décidée par le Gouvernement : l'instruction obligatoire des enfants de 3 ans.

A Dunkerque le taux de scolarisation des enfants de 3 à 5 ans, était déjà de 97,5 % en 2018. La mise en œuvre de cette disposition ne constituera donc pas une révolution pour le territoire. Elle a cependant quelques conséquences matérielles très concrètes : La collectivité a ainsi dû prévoir du matériel supplémentaire pour accueillir les jeunes enfants dans les meilleures conditions. Elle a notamment fait l'acquisition de lits superposés pour les petites sections, dont l'assiduité est désormais obligatoire sur la journée entière, incluant donc le temps de sieste.

Lutte contre le gaspillage alimentaire et repas végétarien au menu dans les restaurants scolaires

Le service restauration scolaire sert **chaque jour 2500 repas aux enfants scolarisés** au sein des écoles de Dunkerque. Que ce soit en liaison chaude ou en liaison froide, des menus, élaborés sur la base des recommandations nutritionnelles répondent spécifiquement aux besoins nutritionnels des jeunes convives, en quantité, qualité et choix des denrées.

Actuellement la Ville propose au choix un menu classique ou un menu sans porc. En complément, pour répondre aux évolutions alimentaires de la société, mais aussi aux exigences fixées par la récente loi « Egalim », **la**

Ville proposera à compter de novembre 2019 un repas végétarien hebdomadaire. Ce menu pourra être composé de protéines animales (laitages, œufs) ou végétales (légumineuses).

Si les menus seront donc plus nombreux dès novembre, le volume de déchets sera quant à lui à la baisse. **L'ambition de la municipalité est en effet de réduire les déchets issus des repas dans les cantines.** Cela participe des mesures environnementales que la Ville met en place pour être exemplaire en matière d'impact de ses politiques sur l'environnement (tout comme le plan 10 000 arbres, le permis de végétaliser, l'atlas de la biodiversité, la FIL Nature en ville...).

Pour la ville de Dunkerque, l'enjeu relatif à la restauration scolaire est important car il représente plus de 345 000 repas servis chaque année au sein des 21 restaurants scolaires.

Depuis quelques mois déjà, plusieurs actions ont été engagées pour permettre la réduction des déchets :

=> Anticiper le nombre de convives avec l'inscription via le kiosque famille jusqu'à 48 h à l'avance.

A la rentrée toutes les écoles des quartiers de Malo et Rosendaël bénéficient de ce service (soit 41% des écoles) qui sera étendu progressivement en 2020 et 2021 aux écoles de Dunkerque-centre puis de Petite-Synthe.

=> Ajuster les commandes : cette inscription permet de commander le nombre exact de repas nécessaires pour éviter de jeter.

=> Les parents contribuent également à la réduction du gaspillage, en « jouant le jeu » de la « réservation responsable », puisque les repas réservés, non consommés, leur sont facturés.

Ces axes de travail seront complétés dès cette rentrée par d'autres actions comme :

=> Limiter les pertes lors de la distribution :

Un travail sera mené avec les équipes d'agents de restauration pour adapter les portions à l'appétit de l'enfant en self, et pour sensibiliser l'enfant à ne prendre que ce qu'il va manger en service à table, tout en pouvant se resservir s'il le souhaite... C'est aussi ainsi que les enfants pourront mieux ramener les bons gestes chez eux et devenir acteur de la transition écologique au quotidien.

=> Limiter le gaspillage des convives :

Bien connaître les aliments aide à limiter la réticence à les goûter. Expliquer d'où vient l'aliment, quel est son goût, comment le préparer, ce qu'il apporte au corps... feront partie des axes de travail cette année.

Ainsi, les référents de la pause méridienne seront sensibilisés à l'équilibre nutritionnel par une diététicienne de l'Espace Santé du Littoral, afin d'adapter leur intervention auprès des enfants pour :

- redonner de la valeur aux aliments,
- donner envie de manger les plats proposés,
- apporter une dimension de plaisir à fréquenter le restaurant

Les enfants, dès cette rentrée, seront également sensibilisés à ce sujet au travers d'affichages et d'animations qui leur seront proposées.

=> Réduire les pertes :

Le **compost** sera progressivement généralisé au sein des restaurants. Les encadrants ont été invités à inclure la sensibilisation au recyclage dans leur projet éducatif.

=> **Mettre en place des projets avec des convives volontaires :**

Les enfants du CME seront sollicités pour proposer quelques menus qui plaisent aux enfants tout en respectant l'équilibre nutritionnel essentiel en restauration scolaire, ils pourront s'ils le souhaitent devenir

« ambassadeurs de la réduction du gaspillage » au sein de leur école.

Parallèlement à ces actions, et dans un second temps, le projet sera élargi à **la réduction des déchets autres** qu'alimentaires :

- avec la mise en place de groupes de travail pour mener une réflexion sur l'utilisation des serviettes en papier.
- avec le remplacement de certains contenants par des coupelles en verre ...

Des kits gratuits de fournitures scolaires pour tous les élèves

Les 5 900 écoliers dunkerquois (dans le public et dans le privé) bénéficieront, comme chaque année, d'un kit de fournitures offert par la Ville comprenant les outils de base nécessaires à leur scolarité. Les élèves des écoles élémentaires recevront des cahiers, des feutres et des crayons de couleur et les enfants des écoles maternelles un sac de coton destiné à transporter les livres de la BCD et un cahier de liaison.

Ce geste constitue un investissement de 42 500 € euros chaque année pour la Ville.

Deux nouveaux espaces périscolaires

Afin de mieux répondre encore à leurs besoins, la Ville offre aux familles de l'école maternelle du Torpilleur un accueil périscolaire pour leurs enfants au sein de l'espace périscolaire élémentaire qui existe déjà.

La même proposition a été faite aux familles de l'école élémentaire Berthelot, d'accueillir leurs enfants à l'école maternelle Paul Bert qui dispose également d'un espace périscolaire.

Ces structures qui fonctionnent le matin avant le début de l'école et le soir après la classe permettront d'élargir l'offre de services proposés par la Ville.

Des anniversaires historiques au cœur des projets éducatifs

La Ville de Dunkerque, soucieuse de transmettre les valeurs liées à son histoire, lancera, à la rentrée, **un travail avec les écoles et les accueils de loisirs, dans le cadre de la célébration en 2020 du 75^e anniversaire de la Libération de la ville et du 80^e anniversaire de l'opération Dynamo.**

Des ateliers, des projets, des visites et des échanges seront organisés dans toutes les écoles volontaires et les accueils de loisirs. Ils aborderont des valeurs telles que l'humanisme, l'ouverture sur le monde et l'esprit de résistance pour que chaque enfant comprenne et adopte l'esprit de Dunkerque.

Les travaux estivaux pour des écoles plus accueillantes à la rentrée

Les vacances d'été sont souvent l'occasion pour la Ville d'améliorer le patrimoine scolaire. Durant la période estivale 2019, elle a de nouveau entrepris d'importants travaux dans plusieurs écoles publiques pour un **montant total de 800 000 €**.

Parmi **les plus gros chantiers effectués**, on notera :

- la création d'un ascenseur au sein des écoles élémentaires Jaurès à Rosendaël et Torpilleur à Petite-Synthe, réalisés dans le cadre du Programme d'accessibilité des bâtiments publics,
- la réfection des menuiseries à l'école maternelle du Château d'eau,
- les travaux d'isolation à l'école Trystram,
- la peinture et le confort acoustique au restaurant scolaire Lamartine.

En chiffres :

La ville de Dunkerque compte pour la rentrée 2019/2020 :

- 24 écoles maternelles publiques accueillant 1716 élèves ;
- 17 écoles élémentaires publiques accueillant 2604 élèves
pour un total de 4320 enfants scolarisés.

- 21 restaurants scolaires servant chaque jour 2500 repas ;

- 27 espaces périscolaires ;
- 6 écoles maternelles privées ;
- 6 écoles élémentaires privées

pour un total de 1568 enfants scolarisés (chiffre 2018/2019).

**Votre
contact**

Thomas Roussez - Directeur de la communication
et de l'Animation
03 28 26 26 39 , thomas.roussez@ville-dunkerque.fr